ROZOY FLASH n° 140

Bulletin d'informations communales - **10 octobre 2014**

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 octobre 2014

La séance du Conseil Municipal du 3 octobre, présidée par Nicolas FRICOTEAUX, Maire, débute à 20h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : José FLUCHER – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Lucienne BEKALAREK – Roger POTET – Martine MAINGAINT – Jean-René DURTETTE – Dominique LECLERCQ – Christelle BERNAILLE – Adeline MOINEUSE.

Absents excusés :
Patricia CARAQUIN – pouvoir à Lucienne BEKALAREK
Delphine LOUIS – pouvoir à Jean-René DURTETTE
Xavier BOULANDE – pouvoir à José FLUCHER
Olivier THOUANT – pouvoir à Marie-Agnès MARCHAND

Secrétaire de séance :
Christelle BERNAILLE

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Travaux Maison Médicale, SPS et coordination technique,
- Ligne de trésorerie,
- Emprunts,
- Mise à disposition de personnels,
- Programmes d'investissement et vote de crédits,
- Renouvellement CUI-CAE,
- Attribution d'heures complémentaires,
- Avenant travaux accessibilité,
- Transfert des polices spéciales,
- Convention chemins ENERGIE TEAM (éoliennes),
- Questions diverses.

DELIBERATIONS

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

TRAVAUX MAISON MEDICALE, SPS ET COORDINATION TECHNIQUE

M. le Maire donne connaissance des propositions de la commission d'appels d'offres concernant les travaux de la Maison Médicale. Celles-ci sont retenues par le Conseil Municipal et s'établissent comme suit :
Lot n° 1 : Démolition - gros œuvre (Entreprise ORFANI) pour un montant de 78 562.91 € H.T. ;
Lot n° 2 : Structure bois bardage (SARL RAVAUX Père et Fils) pour un montant de 117 323.00 € H.T. ;
Lot n° 3 : Menuiseries extérieures alu (Entreprise AARK) pour un montant de 27 699.00 € H.T. ;
Lot n° 4 : Menuiserie intérieure (Entreprise SGM) pour un montant de 14 646.53 € H.T. ;
Lot n° 5 : Plomberie – sanitaire - VMC (Entreprise CCS) pour un montant de 21 773.89 € H.T. ;
Lot n° 6 : Electricité (SARL CLIMATELEC) pour un montant de 33 934.00 € H.T. ;
Lot n° 8 : Revêtements souples sols et murs (Entreprise TOP VAN DOOREN) pour un montant de 10 000.00 € H.T. ;
Lot n° 10 : Métallerie - serrurerie (Entreprise BMG) pour un montant de 17 390.89 € H.T. ;
Lot n° 11 : Elévateur PMR (SARL ERMHES) pour un montant de 21 500.00 € H.T. ;
Mission de coordination et de protection de la santé (Entreprise CEFAQ) pour un montant de 2 040.00 € H.T. ;
Mission de contrôle technique (Entreprise APAVE) pour un montant de 3 070.00 € H.T. ;
M. le Maire précise que les lots n°7 (carrelages, sols durs) et n°9 (peinture) sont estimés respectivement à 8 325 € HT et 2 500 € HT (matériaux) et seront réalisés par le personnel communal.
Par ailleurs, il rappelle que, conformément à la réglementation, désormais très stricte et contraignante, des travaux de désamiantage concernant l'enlèvement de plaques et conduits en fibrociment ont été réalisés par une entreprise spécialisée.

Au total, l'opération « Maison Médicale », compte tenu de quelques travaux annexes (voirie, réseaux …) devrait approcher 395 000 € HT.
Il précise que cette dépense sera équilibrée par un emprunt sur 15 ans, l'annuité étant en grande partie compensée par le loyer qui sera versé par les occupants de la Maison Médicale.
Ce projet doit conforter la présence d'un médecin, de trois infirmier(e)s, d'une orthophoniste et permettre l'implantation d'une nouvelle orthophoniste, d'une kinésithérapeute (installée depuis le 17 septembre à l'ancienne cantine Digue), d'un(e) podologue et, à terme, selon les besoins, d'un second médecin ou de tout autre professionnel de santé souhaitant s'implanter à ROZOY.

EMPRUNTS ET LIGNE DE TRESORERIE

Compte tenu du retard pris pour les opérations d'investissement, il est décidé de reporter la décision concernant le recours à l'emprunt, notamment au niveau de l'avance de TVA.
En effet, la TVA étant remboursée à la commune par l'Etat, deux ans après les travaux, un emprunt de 2 ans doit être contracté mais il est nécessaire de le faire l'année de facturation des travaux.
Par prudence, afin de coller au mieux à la réalité, ce point est donc reporté à une prochaine réunion du Conseil Municipal.
De même, pour la ligne de trésorerie.

MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS

José FLUCHER, Maire-adjoint, est autorisé à signer l'avenant concernant la convention de mise à disposition de Angélique CHORLET ainsi que la convention concernant Laetitia LANGLET auprès du S.I.E.M.P.P.R.
Par ailleurs, il est convenu de contracter avec l'US ROZOY des contrats d'immersion concernant Tony LONNOY (de la commune vers l'USR) et Florent JOSEPH (de l'USR vers la commune).

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ET VOTE DE CREDITS

José FLUCHER, Adjoint aux Finances propose un vote de crédits qui est accepté :

Dépenses de fonctionnement
C/023 - 22 400 € Virement à la section d'investissement
C/60631 + 4 000 € Fourniture d'entretien
C/6411 + 2 000 € Personnel titulaire
C64162 + 18 300 € Emplois d'avenir
C/61523 + 20 000 € Travaux voirie par entreprise

Recettes de fonctionnement
C/6419 + 11 900 € Remboursement sur rémunération du personnel
C/722 + 10 000 € Travaux en régie

Dépenses d'investissement
C/21534-43 – 20 046.09 € Travaux éclairage public
C/2313-12 – 3 188,77 € Travaux voirie
C/2315-54 + 834,86 € Aménagement terrain moto-cross

Recettes d'investissement
C/021 - 22 400 € Virement de la section de fonctionnement

RENOUVELLEMENT CUI-CAE

Il est décidé de renouveler le contrat CUI-CAE de Claudine DUPONT, pour une durée de 12 mois, à compter du 16 novembre 2014.

ATTRIBUTION D'HEURES COMPLEMENTAIRES

Le Conseil Municipal décide d'autoriser la réalisation d'heures complémentaires pour les agents non-titulaires lorsque ces derniers sont amenés à travailler au-delà de la durée normale définie lors de la création de l'emploi qu'ils occupent.

AVENANT TRAVAUX ACCESSIBILITE

Pour les travaux d'accessibilité de la mairie, M. le Maire rappelle que l'entreprise BATI-RENOV a été choisie pour le gros-œuvre pour un montant de 44 196,57 € HT.

Cependant, certains travaux, prévus en régie, posant des problèmes de réalisation au niveau technique, il est décidé de passer un avenant au marché de cette entreprise pour des travaux de carrelage scellé s'élevant à un montant HT de 3 426,08 €.

TRANSFERT DES POLICES SPECIALES

M. le Maire informe le Conseil Municipal du transfert automatique de certains pouvoirs de police spéciale aux intercommunalités, à défaut d'opposition des Maires dans un délai de 6 mois suivant l'élection du Président de la Communauté de Communes.
Les conditions du transfert automatique étant soumises à interprétation, aussi, par prudence, M. le Maire fait part de son opposition, transmise au Président de la Communauté de Communes « Les Portes de la Thiérache », concernant :

- les pouvoirs de police de la circulation et du stationnement, et de la délivrance des autorisations de stationnement de taxi,
- les pouvoirs de police de l'habitat.

Ces pouvoirs de police resteront donc sous l'autorité du Maire pour ce qui concerne la commune de ROZOY.

CONVENTION CHEMINS ENERGIE TEAM (EOLIENNES)

Dans le cadre du projet d'implantation de 3 à 4 éoliennes sur le territoire communal (secteur de la MAINFERME et route de FRAILLICOURT) par la société ENERGIE TEAM, M. le Maire est autorisé à signer la convention à passer avec cette société concernant l'utilisation et la rénovation éventuelle des chemins communaux par ENERGIE TEAM.

M. le Maire informe qu'une parcelle appartenant au C.C.A.S. fait partie du champ d'étude des implantations éventuelles.

Cependant, le choix définitif des emplacements par l'entreprise sera essentiellement guidé par des considérations environnementales et techniques.

QUESTIONS DIVERSES

COLLEGIALE SAINT-LAURENT ET PATRIMOINE COMMUNAL

Suite à l'étude de stabilité de la collégiale SAINT-LAURENT, M. le Maire informe qu'une réunion aura lieu le 14 octobre, à AMIENS, entre les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.), l'architecte M. BRUNELLE et le bureau d'études UNANIME afin de déterminer définitivement les travaux à entreprendre sur l'église ainsi que leur phasage.

Par ailleurs, suite à la proposition de Lucienne BEKALAREK, des devis ont été sollicités pour la réfection du monument à la mémoire des mobiles tués lors de l'explosion de la poudrière de LAON, en 1870. Ce monument se trouve dans la partie basse du cimetière.

Le problème des tombes à l'état d'abandon est évoqué par Roger POTET, notamment celle de G.A. MARTIN. Cependant, il faut engager la procédure de reprise des concessions avant de pouvoir intervenir sur ces monuments, ce qui prendra encore du temps.

Lucienne BEKALAREK rappelle que l'association « Les Amis de ROZOY et de sa Collégiale » a traité les chardons sur la tombe de G.A. MARTIN, bienfaiteur de la commune.

D'autre part, M. le Maire fait état des subventions départementales obtenues pour la mise en sécurité d'objets de valeur dans une armoire ancienne de la sacristie. Ce dossier suit son cours et fera l'objet de demandes de financements complémentaires lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

MAIRE HONORAIRE

La date du vendredi 31 octobre, à 17h30, est retenue pour l'organisation d'une manifestation de sympathie envers Jean-Marie THOUANT, Maire-adjoint honoraire de ROZOY-SUR-SERRE.

MAISONS EN ETAT DE PERIL NON IMMINENT

Suite à l'intervention d'un expert, la maison sise 17, rue G.A. MARTIN fera l'objet d'un état de péril non imminent dans un délai d'un mois.

La maison, située au 127, rue Charles DE GAULLE, peut également poser problème à moyen terme.

M. le Maire est donc mandaté pour envisager une acquisition de cette propriété.

Le propriétaire, M. Fabien PICART, sera donc contacté afin de trouver une solution rapide permettant d'éviter des risques à venir pour la sécurité publique.

P.L.U.I.

Afin d'étudier les propositions de règlement et de zonage du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) mis en œuvre par la Communauté de Communes « Les Portes de la Thiérache », il est décidé de réunir une commission d'étude municipale le jeudi 16 octobre.

TRAVAUX CHAPELLE

L'association « Les Amis de ROZOY et de sa Collégiale » est chaleureusement remerciée pour un don de 2 500 € en participation aux travaux de rénovation des vitraux de la chapelle du cimetière.

SUBVENTION T.A.C.T.

Comme chaque année, le Conseil Municipal accepte le principe de subventionner l'école de musique intercommunale.

Le montant sera voté lors de l'examen du budget 2015.

Après avoir lu plusieurs courriers, notamment de remerciements et programmé des réunions de commissions, M. le Maire propose un tour de table :

- **Marie-Agnès MARCHAND** demande combien de résidents sont actuellement accueillis à la maison de retraite. Il lui est répondu une trentaine, sachant que le nombre de résidents augmente moins vite que prévu, ce qui limite d'autant le nombre de salariés. L'inauguration est prévue désormais pour mi-décembre.
- **Roger POTET** évoque le problème de voitures mal garées, notamment rue Charles DE GAULLE.

M. le Maire informe de la décision de la gendarmerie de réaliser des patrouilles à pied dans les communes du canton afin de vérifier, notamment, les infractions au stationnement, les défauts de contrôle technique ou d'assurance ainsi que toute infraction répréhensible.

Par ailleurs, afin de préserver des larcins les jardins de la fontaine d'Antogne, Roger POTET évoque la possibilité de fermer l'enceinte de ces jardins. Une commission se rendra sur place pour étudier la faisabilité d'un tel projet.

Pour terminer, il évoque, en tant que conseiller délégué, la difficulté, cette année, de maintenir les parterres et les plantations propres, compte tenu de la pluie et de la chaleur qui se sont succédées tout l'été.

- **Dominique LECLERCQ** évoque la commémoration du 31 août et félicite les organisateurs pour la qualité du programme de cette journée.

Parmi les ballons qui avaient été lâchés ce jour-là, 3 ont déjà été retrouvés et les étiquettes mentionnant les soldats de ROZOY morts pour la FRANCE, ont été retournées en mairie :

Nom du soldat	Guerre	Date retour	Endroit découverte	Distance parcourue (environ)	"Découvreur"
BEURET Henri	14-18	17/09/2014	Blénod-les Pont à Mousson (54)	200 km	M. et Mme ALLINETTI
MION Marc	39-45	29/09/2014	Forêts Berrwiller et Wattwiller (68)	400 km	M. Benoît HERR
GILQUIN Paul	39-45	03/10/2014	Forêt Fresnes en Woëvre (55)	160 km	M. David SIMON

- **Lucienne BEKALAREK** demande ce qu'est devenu le lampadaire se trouvant devant le domicile de Mme LIMBOUR.

M. le Maire lui répond qu'il a été dégradé par un engin agricole mais que les experts des assurances doivent se réunir prochainement pour en envisager le remplacement.
Elle évoque le mauvais entretien d'un terrain rue de CERNIVAL ; il y sera remédié.
D'autre part, elle demande l'autorisation de repeindre la Vierge de « La Blanche Croix », route de NOIRCOURT, avec « Les Amis de ROZOY et de sa Collégiale ». Cela ne pose pas de problème pour le Conseil Municipal.
- **Martine MAINGAINT** sollicite d'utiliser deux bacs à fleurs se trouvant près de la serre communale pour les activités périscolaires. Cependant, ces deux bacs étant destinés à être positionnés prochainement dans ROZOY, cela n'est pas possible et d'autres solutions devront être trouvées.
- **Jean-René DURTETTE** demande s'il est possible d'installer une pancarte, route d'ARCHON, indiquant la direction de SAINT-GEORGES. L'accord est donné mais cela devra attendre le budget 2015.

En l'absence d'autres points à évoquer, la séance se termine à 22h45.

Informations générales

DECES DE MME LIMBOUR

Lucie LIMBOUR, l'une des 3 centenaires de notre commune, nous a quittés le 26 septembre, à la maison de retraite. Bien connue des Rostands, institutrice honoraire et ancienne résistante, Lucie LIMBOUR, « Tante CIE » pour beaucoup, était une personnalité marquante de notre bourg. En l'absence d'obsèques, Mme LIMBOUR ayant donné son corps à la science, la Municipalité tenait, au nom de tous les Rostands, à exprimer ses très sincères condoléances à toute la famille.

OPERATION BRIOCHES

Celle-ci se déroulera les 10, 11 et 12 octobre prochains. Le produit de cette vente est destiné aux opérations menées par l'association de Parents de Personnes Handicapées Mentales et de leurs Amis « Les Papillons Blancs ».
Merci de réserver à leurs bénévoles, comme chaque année, le meilleur accueil possible.

11 NOVEMBRE 2014

La population est invitée à participer à la cérémonie commémorative du 11 novembre dont voici le programme :
- 11h15 Rassemblement devant l'Hôtel de Ville
- 11h30 Défilé jusqu'au Monument aux Morts et Marseillaise chantée par les enfants
- 12h00 Vin d'honneur à la Salle des Fêtes

ACTIVITES DANS LA COMMUNE

- Mme Lauriane CHOLLEY a ouvert un cabinet de kinésithérapeute à ROZOY, dans les locaux de l'ancienne cantine Digue, au 273, rue Charles DE GAULLE, depuis le 17 septembre. Bienvenue à Mme CHOLLEY qui intégrera ensuite les locaux de la Maison Médicale lorsque les travaux auront été réalisés.
- Nous souhaitons également la meilleure des réussites à M. Denis MIGNE qui débute son activité d'auto entrepreneur en maçonnerie, isolation et carrelage au 186, route d'ARCHON.
- En revanche, nous regrettons l'arrêt de l'activité de M. Sébastien MASSE - Centre Auto Rostand - 898, rue Charles DE GAULLE.

GRAVATS DECHETTERIE

(Message de la Communauté de Communes)

Toutes les personnes susceptibles d'avoir besoin de gravats propres en quantité (parpaings, pierres, briques en mélange) sont invitées à s'inscrire auprès de la Communauté de Communes. Elles seront contactées ensuite par le gardien de la déchetterie pour procéder à l'enlèvement.

LOTOS - Salle des Fêtes de ROZOY -

Ouverture des portes 18h30 - Début des jeux 20h00

LE VENDREDI 10 OCTOBRE
Organisé par TACT - Thiérache-Animation-Culture-Tourisme -
LE VENDREDI 17 OCTOBRE
Organisé par l'APEL de l'école Jeanne d'Arc
LE VENDREDI 14 NOVEMBRE
Organisé par les Amis de ROZOY et de sa Collégiale

CHANGEMENT A LA BIBLIOTHEQUE

A partir du mois de novembre 2014, il n'y aura plus de permanence publique la dernière semaine de chaque mois.

Prochaines séances de CINEMA

- vendredi 24 octobre à 16h : **OPERATION CASSE NOISETTE** en 3D- 1h26mn - Film d'animation - Enfants
- lundi 10 novembre à 20h : **LE GARÇON ET LE MONDE** - 1h19mn - Film d'animation - Enfants
- jeudi 18 décembre à 20h : **SAMBA** - 1h58mn - avec Omar SY et Charlotte GAINSBOURG
- mardi 23 décembre à 14h30 : **MINUSCULES** -1h29mn - Animation - dans le cadre de l'après-midi récréatif de Noël